

PROCES-VERBAL

Formation Spécialisée Santé Sécurité et Condition de Travail Départementale

Séance du mardi 19 décembre 2023

A l'EREA, Puymoyen

Le quorum est atteint, monsieur le directeur académique ouvre la séance à 14h04.

Déclarations liminaires :

Monsieur Olivier Brnaud pour la FNEC FP FO (annexe 1)

1-Point sur la sécurité dans les établissements

Le directeur académique évoque l'enquête nationale qui a été diffusée à l'aube des vacances d'automne relative aux équipements de sécurisation dans les établissements.

L'inspectrice santé et sécurité au travail précise que les problématiques relevées impliquent un grand nombre d'éléments (élément technique, matériel, formation, information, etc.)

Le directeur académique explique que cinq établissements (victimes d'intrusions récentes) ont été pointés comme prioritaires à équiper.

Concernant les signalements au procureur pour violence en milieu scolaire, le nombre de signalements réalisés depuis septembre équivaut au nombre de signalement sur 10 mois l'an passé.

Il existe un point d'attention particulière à la mise en œuvre des futures documents unique PPMS.

L'inspectrice santé et sécurité au travail cite quelques exemples de difficultés (différenciation de l'alerte sonore incendie et attentat intrusion, en centre-ville difficulté de trouver des zones de repli efficace)

Les représentants des personnels pointent quelques difficultés et questionnements.

La difficulté à identifier les élèves plus difficile qu'auparavant notamment en Lycée où la variabilité des effectifs induite par la réforme complique le contrôle des présences. Des intrusions extérieures ont eu lieu pendant des cours.

Les budgets sont-ils déjà votés sur ces gros investissements ?

La problématique des portillons à ouverture automatique dans le 1^{er} degré.

Le fond de sécurisation qui est méconnu des élus.

Madame l'ISST préconise des exercices diagnostiques de sécurité et de sûreté dans les établissements et la vigilance à avoir sur les signaux d'alerte (pourtours et visiophones).

2-Suivi des préconisations suite à enquête à Barbezieux

Monsieur Baleynaud, secrétaire de la F3S souhaiterait que le sujet du manque de places en IETP soit évoqué lors des CDEN et CAEN de manière à porter un regard et des actions en cohérence entre EN – ARS et collectivités territoriales (CD16 et CR-NA)

Il remémore l'intervention en 2017 de la directrice adjointe de l'ars nouvelle aquitaine, sur la thématique du manque de places en IETP, dans le cadre d'une enquête du CHSCTD suite à une agression à l'EREA.

Il déplore que la situation n'ait toujours pas évolué en 2023, que l'ARS ne prenne pas en compte cette carence.

Dans cette situation, il exprime le fait que l'employeur laisse alors les personnels exposés à un risque clairement identifié.

Monsieur Gazaud, représentant de l'UNSA, évoque les dommages terribles que cette carence de place cause à l'école inclusive. Il rejoint le directeur académique sur la non prise en compte des maladies mentales dans la société actuelle.

Le directeur académique précise qu'un nouveau courrier sera rédigé par le président du conseil départemental à l'attention du nouveau ministre de la santé.

Le département est très fragile socialement, il y a trop d'attente sur les listes de soins, les situations se dégradent inévitablement.

Monsieur Gazaud, représentant de l'UNSA, s'interroge : L'ARS déploie-t-elle vraiment toute sa force de persuasion ?

Le directeur académique informe que la problématique touche également la Vienne.

Il s'agit d'un déséquilibre historique qui s'est installé. Il est demandé une meilleure répartition des moyens entre les départements sur la nouvelle aquitaine.

Concernant la situation à Barbezieux, l'enfant rentre en IETP le 8 janvier 2024.

Madame Viel Fischer, représentante de la FSU-CGT, estime que la présence d'une brigade d'appui est appréciable mais pas suffisante. Les représentants des personnels demandent un professeur en surnuméraire.

Le directeur académique explique qu'il a renforcé le nombre d'AESH.

Pour conclure les échanges sur cet accident, le directeur académique déplore que les événements qui se sont produits vont dans le sens contraire de l'objectif commun. En effet, une inclusion ratée peut générer une posture de rejet donc de ségrégation.

Monsieur le Directeur Académique indique que L'ARS-16 sera conviée à un GT et qu'au niveau de la région académique une réunion a été organisée avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour évoquer le sujet de l'école inclusive : articulation école/ESMS.

L'inspectrice santé et sécurité au travail rappelle l'importance d'évaluer les risques psycho-sociaux et leur traçabilité.

Elle informe qu'un second psychologue du travail est en cours de recrutement.

Egalement, la présence d'un médecin du travail permet d'envisager le recrutement d'une infirmière de prévention.

Monsieur Desvalois, représentant de la FSU-CGT, regrette qu'aucun psychologue du travail ne se soit déplacé à la rencontre des collègues impactés qui ont repris le travail sans évaluation des RPS. Aucune déclaration d'accident de service n'est à noter sur les RPS.

L'inspectrice santé et sécurité au travail rappelle qu'un accident de service peut se déclarer jusqu'à 15 jours à compter de la réception de la déclaration de l'accident du travail ou de trajet. Dans le cadre d'une maladie professionnelle, le délai pour déclarer un accident de service s'étend jusqu'à deux ans.

Monsieur Babin, représentant de la FSU-CGT, expose la complexité des démarches de déclaration qui nécessiteraient selon lui un accompagnement des personnels.

L'inspectrice santé et sécurité au travail pointe toujours la même problématique de l'outil RSST qui n'est pas un lieu de signalement mais de prévention.

3- Tenue d'un GT-RSST régulier (1 par période)

=> permettant d'enrichir le PAP-D

Le directeur académique exprime un avis favorable à la tenue d'un GT par période.

Lors de ces GT périodiques, monsieur Baleynaud, secrétaire de la F3S, souhaite que soient étudiés les signalements RSST afin d'évaluer sur le fond les situations et pouvoir suivre le processus d'évolution de certaines d'entre elles.

Prochain GT fixé au mardi 6 février à 14h00.

4- Thématiques de visite

Les visites porteront sur les mêmes thématiques :

1. La prise en charges des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
2. Les conditions de travail des AESH,
3. La qualité de l'air intérieur (et les ambiances thermiques)
4. Les contraintes bâtementaires (en lien avec 3- et 5-);
5. *La sécurisation/intrusion (ajouté suite à l'intrusion-agression au LGT Marguerite de Valois en janvier 2024)*

Madame l'ISST invite les délégations de visite à interroger l'évaluation des ambiances thermiques et de la qualité de l'air (CO2, polluant) et la disponibilité des moyens de prévention (plans d'actions, moyens d'aération) ainsi que les interventions sur le bâtiment (petits, moyens et gros travaux prévus)

Suite au précédent groupe de travail, concernant les visites, il a été décidé qu'à l'avenir des sites seront sélectionnés pour traiter différents thèmes :

Visite 1 : Collège René Cassin / école élémentaire le Treuil au Gond Pontouvre

Objets de la visite : Ebep / AESH / Ecole inclusive

Visite 2-: RUELLE : Collège Norbert Casteret / EE Robert Doisneau

Visite 3 : Collège Jean Rostand et école Maurice Genevoix à La Rochefoucauld

Composition de la délégation de la 1^{ère} visite :

CGT-FSU : 3

UNSA : 3

Représentants de l'administration : 1 ou 2 + le conseiller de prévention

Sera programmé 1 GT en amont et 1 GT en aval de la visite.

Vote pour à l'unanimité des votants.

Fin de la séance: 15h57

Le Directeur Académique



Thierry CLAVERIE

Le secrétaire de la formation
spécialisée,

Nicolas BALEYNAUD

